

ZIGO®

Fongicide contre diverses maladies des graines protéagineuses, de la pomme de terre (traitement du sol) et de diverses cultures légumières, fruitières, fines herbes, infusions, PPAM, cultures ornementales et du pavot. Voir détails des usages à l'intérieur du livret.



Défendeur de l'A.M.M. et EMB :

Life Scientific Ltd – Block 4 - Belfield Office Park – Beech Hill Road - DUBLIN 4 (Irlande)

Type d'action :

Fongicide (FRAC 11)

Formulation :

Suspension concentrée (SC)

Composition :

250 g/L (22,9 % p/p) d'azoxystrobine (ISO)**ATTENTION****ZIGO® (N° d'A.M.M. : 2210304)****H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.****H410H208** Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.**H410H401** Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**Délai de rentrée : 6 heures en plein champ, 8 heures en milieu fermé.****P280** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.**P301** Recueillir le produit répandu.**P391** Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée d'élimination des déchets.**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.**SPe1** Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans.**SPe2** Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé pour les usages sur "graines protéagineuses" de printemps, "haricots écosés frais", "haricots et pois non écosés frais", "légumineuses potagères sèches" et "pois écosés frais".**SPe2** Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé pour les usages sur pomme de terre, "artichaut", "chicorées-production de racines", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuillus", cultures florales et plantes vertes, fines herbes, "oignon", "poireau", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires.**SPe2** Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur "graines protéagineuses" d'hiver.**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre et "pavot".**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "graines protéagineuses d'hiver et de printemps", "haricots écosés frais", "haricots et pois non écosés frais", "légumineuses potagères sèches", "pois écosés frais".**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur "arbres et arbustes d'ornement".**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "artichaut", asperge, "carottes", "chicorées-production de racines", "céleri-branches", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuillus", "concombres", "cultures florales et plantes vertes", "fines herbes", fraises, "melon", "navet", "poivron", "oignon", "poireau", "salsifis", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires.**UFI : 6DYV-C0R5-H00U-UTS73****EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche**

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PREMIERS SOINS**En cas de contact cutané :** enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.**En cas de projection dans les yeux :** rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un spécialiste.**En cas d'inhalation :** transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.**En cas d'ingestion :** rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.**Consulter ce livret avant toute utilisation.****RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.****RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.**Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfids.com.

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE,

11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit ?

N° vert : 0 800 912 759

(appel gratuit depuis un poste fixe)

www.lifescientific.com

Fabriqué en UE

N° de lot et date de fabrication : voir emballage



GTIN 05391534944119



5

170010607817-V1

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Lazoxystrobine appartient à la famille des strobilurines. Elle a une action systémique et translaminaire et a surtout une efficacité préventive. Lazoxystrobine empêche le transport des électrons dans les mitochondries. Elle prévient donc la croissance mycélienne et la germination des spores.

Lazoxystrobine appartient au groupe FRAC 11 (fongicides Qol).

Tableau des usages

En l'absence de mention spécifique, les usages autorisés correspondent à une utilisation en plein champ.

Application par traitement des parties aériennes (sauf mention contraire dans le tableau des usages).

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique*
Grandes cultures						
Pois protéagineux Pois fourrager Féveroles Lupin	Anthracnose	0,8 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	35 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Pourriture grise					
	Rouilles	1 L/ha				
Pomme de terre - Traitement du sol	Champignons autres que pythiacées (efficacité montrée sur rhizoctone brun)	3 L/ha Par application dans la raie de plantation	1 tous les 2 ans	BBCH 00	F*** (BBCH 00)	5 m
Cultures légumières						
Artichaut Cardon	Mildiou	1 L/ha	2/an** (10 jours minimum entre les applications)	Artichaut : entre BBCH 15 et 55 Cardon : entre BBCH 16 et 49	Artichaut : 7 jours Cardon : 14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oidium					
Asperge	Maladies des taches brunes (<i>Stemphylium vesicarium</i>)	1 L/ha	2/an** (10 jours minimum entre les applications)	Application après récolte des turions entre BBCH 41 et 89	F*** (BBCH 89)	20 m dont DVP* 20 m
	Rouilles					
Aubergine Tomate Uniquement sous abri	Maladies des taches brunes (alternariose, cladosporiose)	0,8 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	—
	Mildiou	1 L/ha				
	Oidium	0,8 L/ha				
Carotte Cerfeuil tubéreux Céleri-rave Panais Persil à grosse racine Raifort Topinambour	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oidium					
Céleri-branché Fenouil	Maladies des taches brunes (<i>Cercosporidium punetum</i> , <i>phomopsis</i> , <i>septoriose</i> , <i>stemphylium</i>)	1 L/ha	3/an (Céleri-branché : 7 jours minimum entre les applications – Fenouil : 10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique*
Chicorée witloof - production de chicons Pissenlit – Traitement des semences et plants Uniquement sous abri	Mildiou (pulvérisation sur collet)	1 mL/m ²	1/an	Avant forçage, traitement au bac	21 jours	—
Chicorée - production de racines	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (21 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oïdium					
	Rouilles					
Choux à inflorescence (choux fleurs, brocoli et autres) Choux feuillus (choux verts non pommés, choux chinois et autres) Choux pommés (choux pommés, choux de Bruxelles et autres)	Maladies des taches brunes (alternariose, phoma, rhizoctone, <i>Mycosphaerella brassicicola</i> (traitement préventif))	1 L/ha	2/an (12 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
Concombre Cornichon Courgette (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (alternariose, anthracnose, cladosporiose, <i>Mycosphaerella sp.</i>)	0,8 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
Haricots écosés frais (pois sabre, flageolet, fève, lima, niébé)	Maladies des taches brunes (alternariose, anthracnose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Haricots non écosés frais (haricots verts)	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	7 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Laitue Scarole Chicorée-frisée Mâche Roquette (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (cercosporiose)	1 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	Plein champ : 7 jours Sous abri : 14 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
Légumineuses potagères sèches (fèves sèches, haricots secs, lentilles sèches, pois chiche, pois sec)	Maladies des taches brunes (ascochytiase)	0,8 L/ha (sauf lentilles sèches : 1 L/ha)	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	35 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Pourriture grise et sclérotiniose	0,8 L/ha				
	Rouilles	1 L/ha				

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique*
Melon Pastèque Potiron Potimarron (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (anthracnose, cladosporiose, <i>Mycosphaerella</i> sp.)	0,8 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oidium					
Navet Radis Rutabaga	Mildiou	0,8 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Rouille blanche					
Oignon Echalote Ail	Maladies des taches brunes (cladosporiose, <i>stemphylium</i>)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
	Rouilles					
Oignons de printemps Ciboule et autres alliées comestibles	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	7 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Rouilles					
Poireau	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (12 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 48	21 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Rouilles					
Pois écosés frais	Maladies des taches brunes (anthracnose)	0,8 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 69	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Mildiou	0,8 L/ha				
	Oidium	1 L/ha				
	Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha				
	Rouille	1 L/ha				
Pois non écosés frais (pois mange-tout)	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 69	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Poivron Piment (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (alternariose)	0,8 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou	1 L/ha				
	Oidium	0,8 L/ha				
Salsifis Scorsonère	Oidium	1 L/ha	3/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique*
Cultures fruitières						
Fraisier (Également autorisé sous abri)	Oïdium	0,8 L/ha	3 an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
Bananiier - Traitement des produits récoltés	Maladies de conservation	24 mL/tonne	1/an	-	—	—
Autres cultures						
Fines herbes (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches foliaires (alternariose, rouilles, septoriose)	1 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	Plein champ : 7 jours Sous abri : 14 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
Infusions séchées (Uniquement sur infusions séchées de feuilles et de fleurs)	Maladies fongiques	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	7 jours	20 m dont DVP* 20 m
Pavot Pavot-œillette	Maladies des taches foliaires (helminthosporiose)	1 L/ha	2/an** (21 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 60 et 69	42 jours	5 m
	Mildiou					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
PPAM (Plantes à parfum, aromatiques, médicinales) non alimentaires (Également autorisé sous abri)	Maladies fongiques	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	—	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
Cultures ornementales						
Arbres et arbustes d'ornement (Également autorisé sous abri)	Rouilles	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	-	—	Plein champ : 20 m
Bulbes ornementaux (Également autorisé sous abri)	Pourriture grise	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	—	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
Cultures florales et plantes vertes (Également autorisé sous abri)	Maladies diverses (alternariose, anthracnose, cercosporiose, ramulariose, etc.)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	-	—	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
	Rouilles					

* DVP : dispositif végétalisé permanent non traité.

** Nombre d'applications au total par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.

*** DAR F : Délai avant récolte minimal entre le dernier traitement et la récolte, exprimé en stade de croissance de la culture.

Limites maximales de résidus (LMR) : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mlrs>

Respect des LMR : ne pas utiliser les sous-produits des PPAM non alimentaires en alimentation humaine ou animale.
Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les LMR.

Life Scientific ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Distances de Sécurité Riverains / Résidents : conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité au voisinage des zones d'habitation et des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

Conditions d'application

Traiter avec ZIGO® en préventif, dès le début d'attaque.

En raison de la sensibilité des cultures sous abri, ne pas utiliser ZIGO® sur des cultures maraîchères plantées depuis moins de 3 semaines.

Graines protéagineuses : appliquer entre le stade BBCH 17 (7 feuilles (avec stipules) étalées ou 7 vrilles formées (espèce sans limbe)) et le stade BBCH 72 (20% des gousses ont atteint leur longueur finale, du jus sort en pressant les gousses). Respecter un DAR de 35 jours.
Sur graines protéagineuses de printemps, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé.
Sur graines protéagineuses d'hiver, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.

Pomme de terre : appliquer en traitement de sol dans la raie de plantation. La planteuse doit être équipée d'un système adapté. Éviter de traiter directement le tubercule : une première buse traite le sol juste derrière le soc ouvrier (1 L/ha) pour traiter le sol où sera placée la pomme de terre, puis une seconde buse traite le sol au niveau des disques de recouvrement (2 L/ha). Contacter impérativement votre technicien ou distributeur pour plus de détails. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé. Suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans.

Artichaut : appliquer entre le stade BBCH 15 (5 feuilles étalées) et le stade BBCH 55 (artichaut à 50% de sa taille finale). Respecter un DAR de 7 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Cardon : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (organes végétatifs de récolte à leur taille finale). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Aubergine : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées sur la tige principale) et le stade BBCH 89 (maturation complète). Respecter un DAR de 3 jours.

Carotte et autres : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (racines à leur taille finale typique). Respecter un DAR de 14 jours.

Céleri-branche / Fenouil : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (organes végétatifs ou racines à leur taille finale typique). Respecter un DAR de 14 jours.

Chicorée - production de racines : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (racines à leur taille finale typique). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Choux : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (les choux ont atteint leur grandeur, forme et dureté typiques). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Concombre / Cornichon / Courgette : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées sur la tige principale) et le stade BBCH 89 (maturation complète). Respecter un DAR de 3 jours.
Ne pas utiliser ZIGO® sur concombre et cornichon de novembre à février.

Haricots écosés frais : appliquer entre le stade BBCH 17 (7 feuilles étalées) et le stade BBCH 72 (20% des gousses ont atteint leur longueur finale). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé.

Haricots non écosés frais : appliquer entre le stade BBCH 17 (7 feuilles étalées) et le stade BBCH 72 (20% des gousses ont atteint leur longueur finale). Respecter un DAR de 7 jours. Ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé.

Laitue et autres salades : appliquer entre le stade BBCH 14 (4 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (la taille typique est atteinte). Respecter un DAR de 7 jours (plein champ) ou 14 jours (sous abri). Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Légumineuses potagères sèches : appliquer entre le stade BBCH 17 (7 feuilles (avec stipules) étalées ou 7 vrilles formées (espèce sans limbe)) et le stade BBCH 72 (20% des gousses ont atteint leur longueur finale, du jus sort en pressant les gousses). Respecter un DAR de 35 jours. Ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé.

Melon / Pastèque / Potiron / Potimarron : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées sur la tige principale) et le stade BBCH 89 (maturation complète). Respecter un DAR de 3 jours.

Navet / Radis / Rutabaga : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (racines à leur taille finale typique). Respecter un DAR de 14 jours.

Oignon / Echalote / Ail : appliquer entre le stade BBCH 14 (4ème feuille (> 3 cm)) et le stade BBCH 48 (feuilles fanées dans 50% des plantes). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Oignons de printemps / Ciboule et autres alliées comestibles : appliquer entre le stade BBCH 14 (4ème feuille (> 3 cm)) et le stade BBCH 48 (feuilles fanées dans 50% des plantes). Respecter un DAR de 7 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Poireau : appliquer entre le stade BBCH 16 (6ème feuille (> 3 cm)) et le stade BBCH 48 (feuilles fanées dans 50% des plantes). Respecter un DAR de 21 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Pois écosés frais / Pois non écosés frais : appliquer entre le stade BBCH 51 (les premiers boutons floraux sont visibles et dépassent les feuilles) et le stade BBCH 69 (fin de la floraison). Respecter un DAR de 14 jours. Ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé.

Poivron / Piment : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées sur la tige principale) et le stade BBCH 89 (maturation complète). Respecter un DAR de 3 jours.

Salsifis / Scorsonère : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (racines à leur taille finale typique). Respecter un DAR de 14 jours.

Tomate : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées sur la tige principale) et le stade BBCH 89 (maturation complète). Respecter un DAR de 3 jours.
Ne pas utiliser sur tomates plantées depuis moins de 3 semaines.

Fraisier : appliquer entre le stade BBCH 51 (apparition de l'inflorescence) et le stade BBCH 89 (deuxième récolte : d'autres fraises ont atteint leur couleur spécifique). Respecter un DAR de 3 jours.

Bananiér : traitement des produits récoltés. Attendre au moins 1 jour après le traitement pour la commercialisation.

Fines herbes / Stevia : appliquer entre le stade BBCH 14 (4 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (organes végétatifs de récolte à leur taille finale). Respecter un DAR de 7 jours (plein champ) ou 14 jours (sous abri). Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé. Avant d'appliquer sur toute la parcelle, réaliser un test afin de valider la sélectivité de ZIGO® sur la culture.

Infusions séchées : appliquer entre le stade BBCH 14 (4 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (organes végétatifs de récolte à leur taille finale). Respecter un DAR de 7 jours. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Pavot / Pavot-œillette : appliquer entre le stade BBCH 60 (début floraison) et le stade BBCH 69 (fin floraison). Respecter un DAR de 42 jours.
Sur pavot-œillette, avant d'appliquer sur toute la parcelle, réaliser un test afin de valider la sélectivité de ZIGO® sur la culture.

PPAM non alimentaires : appliquer entre le stade BBCH 16 (6 feuilles étalées) et le stade BBCH 49 (organes végétatifs de récolte à leur taille finale).
Avant d'appliquer sur toute la parcelle, réaliser un test afin de valider la sélectivité de ZIGO® sur la culture. Ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Arbres et arbustes d'ornement, bulbes ornementaux et cultures florales et plantes vertes : avant d'appliquer sur toute la parcelle, réaliser un test afin de valider la sélectivité de ZIGO® sur la culture.
Sur bulbes ornementaux et cultures florales et plantes vertes, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.

Bulbes ornementaux : appliquer entre le stade BBCH 14 (4ème feuille (> 3 cm)) et le stade BBCH 48 (feuilles fanées dans 50% des plantes).

Volumes de bouillie conseillés :

- Cultures en plein champ : 200 à 400 L/ha (pulvérisateur à jet projeté)
- Cultures sous abri : 80 à 200 L/ha (pulvérisateur pneumatique à jet porté)

Augmenter le volume de bouillie avec la croissance de la plante.

- Pomme de terre : 80 à 100 L/ha.

Une couverture homogène des parties de la plante à protéger permet une efficacité fongicide optimale.

Précautions d'emploi

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Mélanges extemporanés

Il est déconseillé de mélanger ZIGO® avec des insecticides avec une formulation EC, notamment sous serre.

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de ZIGO® dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Dans le cas d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE		NETTOYAGE	
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables (**)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	EPI partiel			EPI partiel	

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE.

Dans le cas d'une application effectuée à l'aide d'une lance

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	
		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 CM)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 CM)			
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables (★★)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel					EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	OU Type 3 ou 4 (★)		Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	OU Type 3 ou 4 (★)	
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3			En cas d'exposition aux embruns de pulvérisation		En cas d'exposition aux embruns de pulvérisation		
BOTTES certifiées EN 13 832-3							

* SELON LE NIVEAU DE PROTECTION RECOMMANDÉ PENDANT LA PHASE D'APPLICATION.

** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



➤ N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



➤ Protégez votre santé et celle de votre entourage.



➤ Surveillez les conditions météorologiques.



➤ Protégez les points d'eau.



➤ Protégez les pollinisateurs.



➤ Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/)

FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

ZIGO®

Fongicide contre diverses maladies des graines protéagineuses, de la pomme de terre (traitement du sol) et de diverses cultures légumières, fruitières, fines herbes, infusions, PPAM, cultures ornementales et du pavot. Voir détails usages à l'intérieur du livret.

Détenteur de l'A.M.M. et EMB :	Life Scientific Ltd – Block 4 - Belfield Office Park – Beech Hill Road - DUBLIN 4 (Irlande)
Type d'action :	Fongicide (FRAC 11)
Formulation :	Suspension concentrée (SC)
Composition :	250 g/L (22,9 % p/p) d'azoxystrobine (ISO)

ATTENTION



ZIGO® (N° d'A.M.M. : 2210304)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée : 6 heures en plein champ, 8 heures en milieu fermé.

P280

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.

SP1

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe1

Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé pour les usages sur "graines protéagineuses" de printemps, "haricots écosés frais", "haricots et pois non écosés frais", "légumineuses potagères sèches" et "pois écosés frais".

SPe2

SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé pour les usages sur pomme de terre, "artichaut", "chicorée-production de racines", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuilus", cultures florales et plantes vertes, fines herbes, "oignon", "poireau", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires.

SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur "graines protéagineuses" d'hiver.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre et "pavot".

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "graines protéagineuses d'hiver et de printemps", "haricots écosés frais", "haricots et pois non écosés frais", "légumineuses potagères sèches", "pois écosés frais".

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur "arbres et arbustes d'ornement".

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "artichaut", asperge, "carottes", "chicorée-production de racines", "céleri-branches", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuilus", "concombres", "cultures florales et plantes vertes", "fines herbes", fraises, "melon", "navet", "poivron", "oignon", "poireau", "salsifis", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires.

UFI : 6DYV-C0R5-H00U-U73

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :
www.quickfids.com.

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
Une question sur ce produit ?
N° vert : 0 800 912 759
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com

Fabriqué en UE

N° de lot et date de fabrication : voir emballage



GTIN 05391534944119



5

170010607817_V1